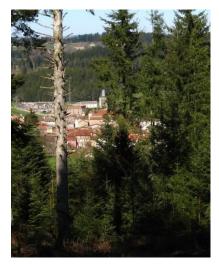




# Ambert Livradois Forez : Diagnostic forestier territorial









Version juin 2020



# **Sommaire**

Somr	maire	p. 2
Chiff	res clés	p. 2
1. Int	troduction	p. 3
	<ul><li>1.1. Association des Communes forestières</li><li>1.2. Réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme</li></ul>	
2. Pre	ésentation du territoire	p. 4
3. Oc	cupation des sols et évolution des surfaces forestières	p. 5
4. La	forêt	p. 7
	<ul><li>4.1. Surfaces forestières</li><li>4.2. Types de peuplements forestiers</li><li>4.3. Types de propriétaires forestiers</li></ul>	
5. En	jeux socio-environnementaux	p. 13
	<ul><li>5.1. Zonages issus d'inventaires</li><li>5.2. Zonages du réseau européen Natura 2000</li><li>5.3. Zonages réglementaires et UNESCO</li><li>5.4. Ressource en eau</li><li>5.5. Autres données environnementales</li></ul>	
6. La	filière bois	p. 16
	<ul><li>6.1. Entreprises ayant leur siège sur le territoire</li><li>6.2. Chaufferies au bois / bois-énergie</li><li>6.3. Proximité et accessibilité de la forêt</li></ul>	

# **Chiffres clés**

75~000~ha de forêts, soit 61~% du territoire (p.7)

- **871** ha de forêts entre 1990 et 2018, hors jeunes plantations (p.5/6)

forêts de feuillus : 11 %

forêts de conifères : **74** %

forêts à mélange de feuillus et conifères : 15 %

 $\approx$  40 600 comptes cadastraux concernés par de la forêt,

avec environ **85** % de surfaces appartenant à des personnes de droit privé

## 1. Introduction

#### 1.1. Association des Communes forestières

Le réseau des associations de Communes forestières regroupe des communes, des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt bénéficiant du régime forestier (communale, sectionale, domaniale, d'établissement public...), et plus largement des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière bois.

Créée en 2001, l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme regroupe 80 collectivités et Syndicats mixtes de gestion forestière sur l'ensemble du département. Elle est affiliée à l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et à la Fédération nationale des Communes forestières. Cette dernière, créée en 1933, représente près de 6 000 collectivités et est membre de la Fédération européenne des Communes forestières.

Pour en savoir plus : www.fncofor.fr

#### 1.2. Réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme

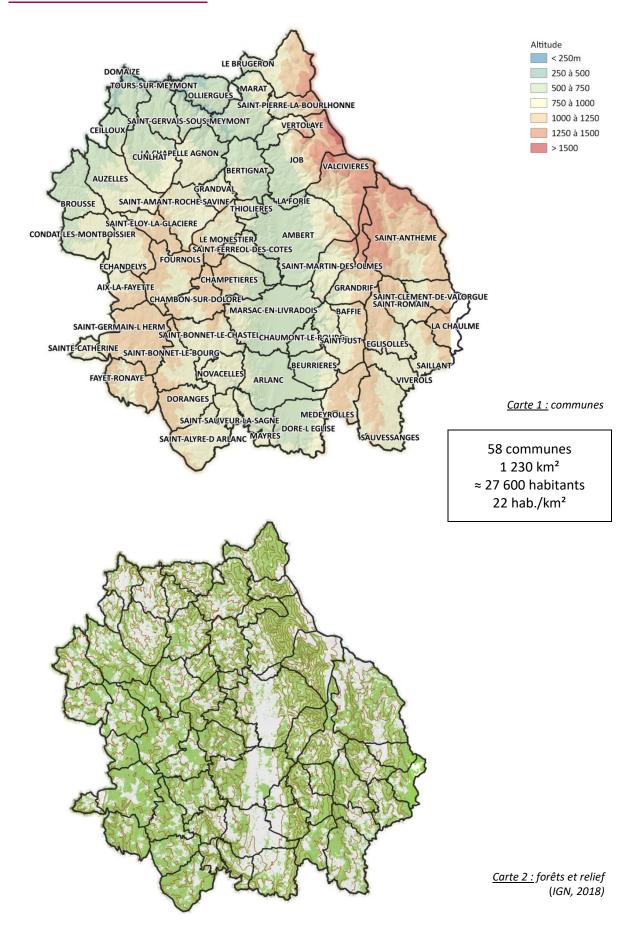
Le réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme est ouvert à l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale du département, ainsi qu'aux autres structures de regroupement de communes (Pays, Syndicats mixtes...), sous réserve d'adhésion à l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme qui assure son animation.

L'objectif du réseau est de faciliter les échanges d'expériences entre territoires, et de veiller à la coordination des diverses actions menées par les membres du réseau.

Chaque membre est libre de mettre en place des actions dans le cadre de ses activités courantes, d'une stratégie intercommunale de développement forestier ou d'une Charte forestière de territoire plus classique.

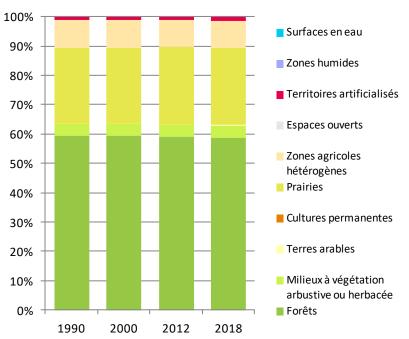
Pour en savoir plus : territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr

# 2. Présentation du territoire

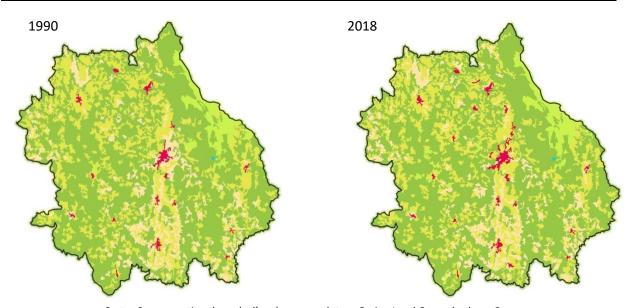


# 3. Occupation des sols et évolution des surfaces forestières de 1990 à 2018

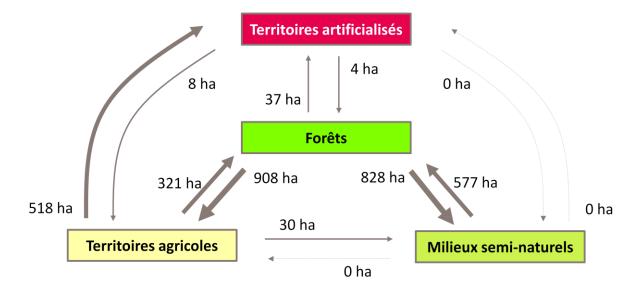
Le graphique ci-dessous montre la répartition entre les différents usages du sol de 1990 à 2018. Les données utilisées sont celles du programme Corine Land Cover, qui cartographie des ensembles homogènes d'au moins 25 ha et 100 m de large. Les chiffres peuvent donc différer de ceux de l'IGN.



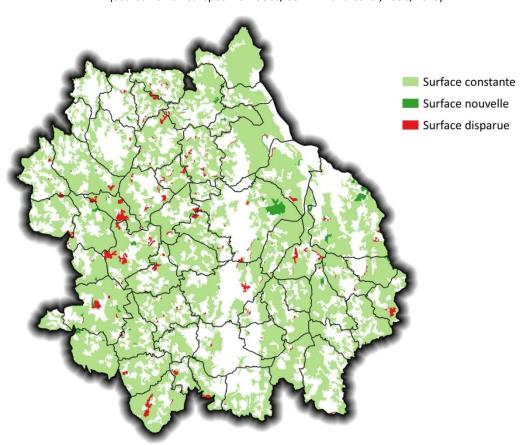
	Surfaces artificialisées	Surfaces agricoles	Forêts	Milieux semi-naturels (landes, broussailles, arbustes)
Entre 1990 et 2000	+ 24 ha	- 24 ha	- 165 ha	+ 165 ha
Entre 2000 et 2012	+ 68 ha	+ 427 ha	- 630 ha	+ 135 ha
Entre 2012 et 2018	+ 451 ha	- 355 ha	- 76 ha	- 20 ha
Entre 1990 et 2018	+ 543 ha	+ 47 ha	- 871 ha	+ 280 ha



<u>Cartes 3 :</u> occupation des sols d'après nomenclature Corine Land Cover de classe 2 (Source : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 1990, 2018)



<u>Graphique</u>: évolution de l'occupation des sols entre 1990 et 2018 (Source: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 1990, 2018)



<u>Carte 4 :</u> évolution des surfaces forestières entre 1990 et 2018 (Source : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 1990, 2018

La plupart des flux de « Forêts » vers « Milieux semi-naturels » est due à la façon dont les coupes rases sont prises en compte, et sont donc a priori transitoire (secteur Livradois notamment). Le peuplement forestier est perdu mais la vocation forestière demeure. Les flux de « Forêts » vers « Territoires agricoles » sont plus définitifs, avec des surfaces qui correspondent à des défrichements et des zones hétérogènes avec mélange de parcelles boisées et cultivées qui ne sont toujours classées de la même façon d'un inventaire à l'autre.

Côté Forez, on note que les zones de Piémont poursuivent leur mutation vers un faciès forestier.

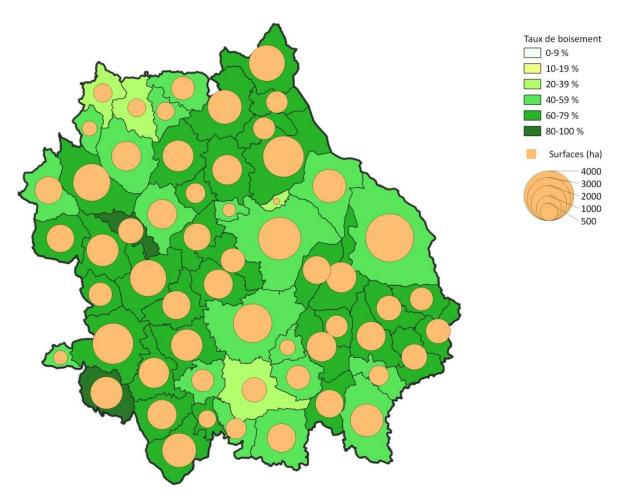
# 4. La forêt

## 4.1. Surfaces forestières

D'après les données de l'Inventaire forestier national (IFN), 61 % du territoire de la Communauté de communes d'Ambert Livradois Forez est boisé, avec un total de 75 025 hectares de forêts. 2 973 hectares de landes et 204 hectares de formations herbacées ont également été inventoriés par l'IFN.

La carte ci-dessous représente le taux de boisement (hors landes et formations herbacées) par commune et la répartition des surfaces forestières entre les communes (cercles), de 70 hectares pour La Forie à 3 730 hectares pour Saint-Anthème.

Remarque : les haies ne sont pas cartographiées par l'Inventaire forestier national.

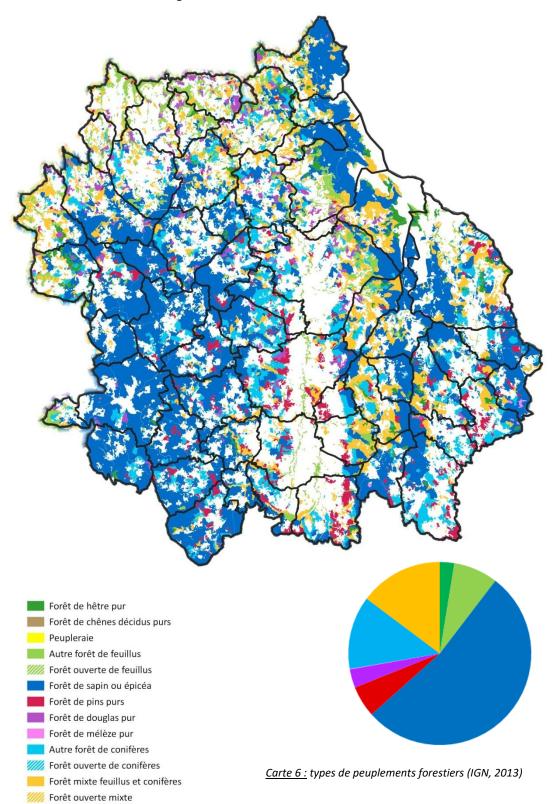


Carte 5 : taux de boisement et surfaces forestières (IGN, 2013)

## 4.2. Types de peuplements forestiers

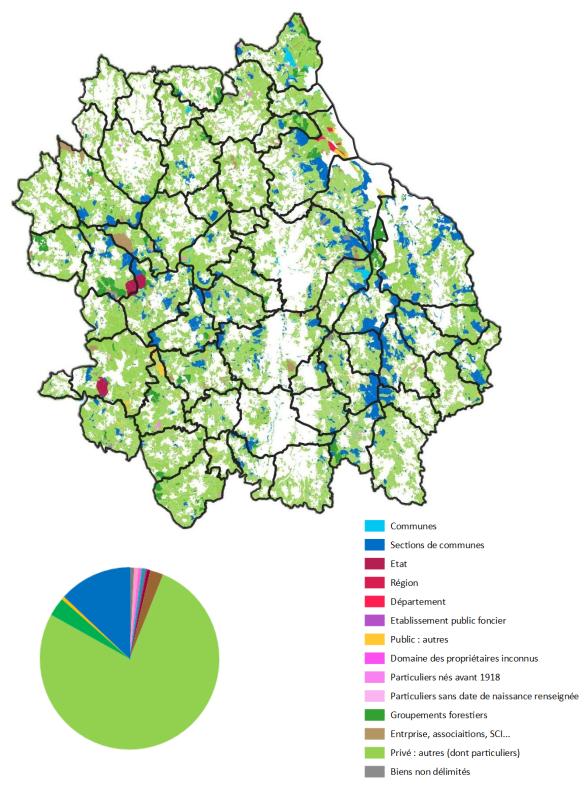
L'Inventaire forestier national permet d'avoir une idée plus précise de la composition des peuplements forestiers, de leur répartition et de leur densité (forêt fermée = couvert des arbres d'au moins 40 % / forêt ouverte = de 10 à 40 %). Les forêts du territoire sont réparties de la façon suivante :

- 11 % de forêts de feuillus, dominées par le hêtre ;
- 74 % de forêts de conifères, dominées par le sapin et l'épicéa ;
- 15 % de forêts à mélange de feuillus et conifères.



## 4.3. Types de propriétaires forestiers

En analysant les données propriétaires du cadastre 2018 et en les croisant avec les surfaces forestières identifiées par l'Inventaire forestier national en 2013, on obtient la répartition des types de propriétaires suivante. A noter : le cadastre ne constitue pas une preuve de propriété. Il s'agit d'un document fiscal susceptible de comporter des erreurs.



Carte 7: types de propriétaires forestiers (Communes forestères, 2019 d'après DFiP, 2018 et IGN, 2013)

	Forêts des communes et sections de communes				Forêts d'autres personnes de droit public				Forêts de personnes de droit privé				Biens non délimités			
Commune	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte
Aix-la-Fayette	50,2	16	4,3	3,1	1,1	2	3,5	0,6	837,9	432	3,8	1,9	-	-	-	-
Ambert	471,8	50	6,7	9,4	13,0	10	6,2	1,3	2 236,7	1 658	4,1	1,3	113,5	53	1,6	2,1
Arlanc	170,4	34	9,9	5,0	0,9	3	3,7	0,3	761,9	906	3,7	0,8	14,0	33	1,2	0,4
Auzelles	264,4	42	4,3	6,3	4,6	6	9,8	0,8	1 933,7	719	5,3	2,7	1,9	2	1,0	0,9
Baffie	192,5	17	5,9	11,3	2,2	5	3,6	0,4	574,3	595	4,9	1,0	1,0	3	1,3	0,3
Bertignat	13,7	13	3,9	1,1	11,0	7	12,9	1,6	1 388,2	745	6,5	1,9	0,0	1	2,0	0,0
Beurières	81,3	17	8,2	4,8	0,8	3	3,7	0,3	798,3	811	6,1	1,0	6,2	24	1,1	0,3
Brousse	19,8	30	3,5	0,7	0,2	6	1,2	0,0	1 172,0	569	6,1	2,1	-	-	-	-
Le Brugeron	293,4	31	5,3	9,5	4,9	7	6,9	0,7	1 807,0	739	5,3	2,4	-	-	-	-
Ceilloux	8,3	9	3,6	0,9	0,1	1	1,0	0,1	353,8	223	6,4	1,6	0,3	1	1,0	0,3
Chambon-sur-Dolore	394,2	17	11,0	23,2	0,5	2	6,5	0,2	896,5	493	5,8	1,8	1,0	5	1,2	0,2
Champétières	158,1	26	8,3	6,1	1,2	4	5,5	0,3	1 180,4	888	7,9	1,3	34,7	29	1,2	1,2
La Chapelle-Agnon	112,7	29	7,4	3,9	0,8	3	4,3	0,3	1 412,4	733	5,9	1,9	1,7	2	2,0	0,9
La Chaulme	190,6	22	6,6	8,7	2,0	2	3,5	1,0	810,3	555	4,2	1,5	1,4	3	1,7	0,5
Chaumont-le-Bourg	62,8	8	7,8	7,8	0,3	3	1,7	0,1	317,6	363	4,5	0,9	10,3	9	1,3	1,1
Condat-lès-Montboissier	51,8	16	6,4	3,2	0,0	1	3,0	0,0	1 147,3	381	6,2	3,0	2,4	3	1,3	0,8
Cunlhat	102,9	26	5,2	4,0	2,4	5	5,6	0,5	1 281,0	684	5,7	1,9	-	-	-	-
Domaize	17,8	14	6,0	1,3	0,0	1	2,0	0,0	522,4	313	4,4	1,7	1,5	3	1,0	0,5
Doranges	38,8	13	5,9	3,0	5,2	4	4,5	1,3	1 371,6	746	6,8	1,8	2,7	3	1,3	0,9
Dore-l'Église	53,7	38	3,9	1,4	2,4	6	2,2	0,4	1 335,8	950	6,2	1,4	-	-	-	-
Échandelys	279,9	19	11,3	14,7	114,4	5	3,2	22,9	1 221,6	432	3,9	2,8	15,5	14	1,3	1,1
Églisolles	483,2	22	12,3	22,0	2,6	4	9,5	0,6	852,9	919	4,3	0,9	0,8	2	1,5	0,4
Fayet-Ronaye	81,6	16	5,8	5,1	22,7	3	18,3	7,6	1 605,9	726	7,6	2,2	23,0	30	1,3	0,8
La Forie	7,8	10	3,2	0,8	0,0	1	1,0	0,0	58,7	128	2,1	0,5	-	-	-	-
Fournols	377,6	37	7,4	10,2	124,1	4	5,3	31,0	1 609,1	776	5,6	2,1	5,7	11	1,0	0,5
Grandrif	398,9	23	6,6	17,3	2,3	4	5,8	0,6	1 083,6	658	4,6	1,6	4,5	19	1,2	0,2
Grandval	60,0	12	3,7	5,0	0,7	2	5,5	0,4	570,5	333	6,0	1,7	4,9	8	1,0	0,6
Job	534,1	46	7,6	11,6	150,9	10	7,4	15,1	1 926,6	955	5,4	2,0	22,1	21	1,5	1,1
Marat	46,8	27	4,4	1,7	11,2	13	6,1	0,9	1 739,6	903	5,7	1,9	37,0	6	2,7	6,2
Marsac-en-Livradois	420,2	54	8,4	7,8	0,5	3	3,7	0,2	1 919,3	1 433	5,5	1,3	7,5	27	1,1	0,3

<u>Tableau (1/2) :</u> détail des types de propriétaires forestiers par communes

	Forêts des communes et sections de communes			Forêts d'autres personnes de droit public			Foré	èts de person	nes de droit ¡	orivé	Biens non délimités					
Commune	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte	Surface boisée (ha)	Nombre de comptes de propriété	Nombre moyen de parcelles par compte	Surface moyenne par compte
Mayres	109,6	19	11,2	5,8	6,7	3	16,7	2,2	625,3	482	4,9	1,3	7,0	8	1,1	0,9
Medeyrolles	263,4	25	8,5	10,5	6,2	4	5,8	1,5	1 031,6	766	5,3	1,3	0,5	1	1,0	0,5
Le Monestier	110,5	20	4,2	5,5	0,1	2	1,0	0,0	1 078,5	555	5,4	1,9	5,2	11	1,4	0,5
Novacelles	30,0	19	6,6	1,6	1,2	4	3,3	0,3	746,3	559	6,3	1,3	-	-	•	-
Olliergues	30,6	9	12,6	3,4	5,3	6	3,3	0,9	821,7	419	3,4	2,0	-	-	-	-
Saillant	33,5	18	6,9	1,9	33,1	6	9,8	5,5	1 006,9	938	4,8	1,1	1,5	5	1,0	0,3
Saint-Alyre-d'Arlanc	33,9	17	4,1	2,0	5,8	5	9,2	1,2	1 895,8	738	6,4	2,6	3,9	6	1,5	0,7
Saint-Amant-Roche-Savine	83,9	21	8,4	4,0	4,7	4	5,8	1,2	1 267,7	614	4,8	2,1	-	-	-	-
Saint-Anthème	967,4	66	7,2	14,7	4,8	7	4,0	0,7	2 690,0	1 417	5,0	1,9	31,2	26	1,5	1,2
Saint-Bonnet-le-Bourg	45,3	20	6,8	2,3	100,2	3	19,3	33,4	1 333,2	672	4,6	2,0	0,4	1	1,0	0,4
Saint-Bonnet-le-Chastel	158,1	24	8,9	6,6	9,5	2	6,5	4,7	1 426,6	780	5,9	1,8	0,2	1	1,0	0,2
Sainte-Catherine	10,6	5	3,0	2,1	0,9	5	2,0	0,2	302,9	242	8,4	1,3	5,8	16	1,2	0,4
Saint-Clément-de-Valorgue	126,3	19	6,9	6,6	0,0	1	1,0	0,0	740,1	561	3,9	1,3	1,7	3	1,7	0,6
Saint-Éloy-la-Glacière	107,7	14	7,2	7,7	1,7	3	9,3	0,6	933,3	297	4,8	3,1	0,7	5	1,0	0,1
Saint-Ferréol-des-Côtes	65,8	21	4,1	3,1	0,5	3	4,3	0,2	878,1	647	6,5	1,4	-	-	-	-
Saint-Germain-l'Herm	82,2	20	4,5	4,1	191,7	7	7,9	27,4	2 362,0	830	4,0	2,8	12,0	9	1,0	1,3
Saint-Gervais-sous-Meymont	29,2	6	3,3	4,9	6,3	5	8,0	1,3	477,7	327	3,2	1,5	-	-	•	-
Saint-Just	378,1	26	7,4	14,5	13,2	9	10,4	1,5	972,8	911	5,8	1,1	47,5	25	1,3	1,9
Saint-Martin-des-Olmes	235,2	18	8,2	13,1	4,8	4	13,8	1,2	934,1	697	5,8	1,3	70,3	28	1,7	2,5
Saint-Pierre-la-Bourlhonne	38,7	10	8,1	3,9	0,8	5	1,8	0,2	713,0	408	4,9	1,7	5,5	4	1,0	1,4
Saint-Romain	268,4	29	6,6	9,3	0,5	2	2,0	0,2	717,9	863	3,9	0,8	6,9	8	1,1	0,9
Saint-Sauveur-la-Sagne	17,9	8	3,1	2,2	11,6	5	8,2	2,3	493,1	367	5,2	1,3	0,8	3	1,3	0,3
Sauvessanges	107,2	31	6,4	3,5	5,6	8	5,3	0,7	1 680,5	1 369	6,3	1,2	5,8	3	1,0	1,9
Thiolières	5,2	7	5,3	0,7	0,1	1	2,0	0,1	276,8	199	6,0	1,4	0,1	2	1,0	0,1
Tours-sur-Meymont	9,2	14	7,1	0,7	0,6	1	2,0	0,6	492,0	413	4,2	1,2	-	-	-	-
Valcivières	515,5	30	10,7	17,2	37,4	4	23,5	9,3	1 181,9	898	6,3	1,3	13,4	34	1,1	0,4
Vertolaye	43,6	10	6,9	4,4	1,1	6	3,7	0,2	736,0	325	4,4	2,3	-	-	-	-
Viverols	146,5	15	6,7	9,8	4,8	4	4,5	1,2	490,6	507	3,7	1,0	0,6	2	1,0	0,3
Ambart Livradais Force	9 493	1 275		7,4	942	249		3,8	63 033	38 567		1,6	535	513		1,0
Ambert Livradois-Forez	13%		•		1%		•		85%		•		1%		'	

<u>Tableau (2/2) :</u> détail des types de propriétaires forestiers par communes

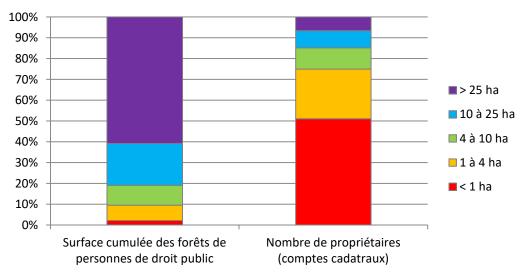
Remarque méthodologique pour le tableau des pages précédentes : pour éviter de surestimer le nombre de parcelles et comptes de propriétés concernés par de la forêt, les parcelles cadastrales sur lesquelles la forêt occupe moins de 100 m² et moins de 50 % de la surface cadastrale ont été exclues.

Précision concernant les biens non délimités (d'après JO Sénat du 04/11/2013) :

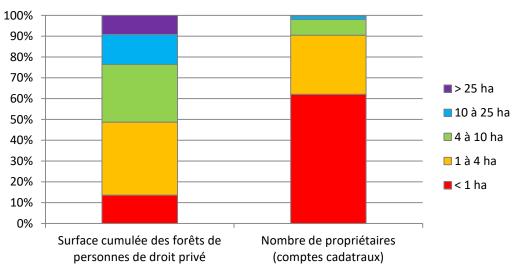
« Un bien non délimité est un ensemble de propriétés juridiquement indépendantes, ne relevant donc ni du régime de la copropriété ni de celui de l'indivision, que les différents propriétaires n'ont pas pu délimiter lors de la confection ou de la rénovation de leur cadastre. Faute de délimitation contradictoire, aucune limite ne peut être portée sur le plan cadastral. Le résultat est alors une parcelle unique représentant le contour de l'ensemble des propriétés contiquës. »

Ci-dessous, une ventilation du nombre de comptes cadastraux « publics » et « privés » en fonction de la surface forestière rattachée à chaque compte. On observe par exemple que 49 % des surfaces forestières appartenant à des personnes de droit privé sont liées à des comptes cadastraux avec moins de 4 ha de forêt. Ces comptes cadastraux représentent 90 % de l'ensemble des comptes.

### Ventilation des surfaces boisées des personnes de droit public



# Ventilation des surfaces boisées des personnes de droit privé



#### Forêt des personnes de droit privé :

Hors biens non délimités, la moyenne d'une propriété forestière appartenant à une personne de droit privé est d'environ 1,6 ha, soit moins que la moyenne départementale (2,01 ha d'après les données du CNPF). Le taux de forêts de plus de 25 ha n'est que de 9%.

## Forêt des personnes de droit public :

En ce qui concerne l'ensemble des biens forestiers des personnes de droit public (≈ 8 950 ha sectionaux, 540 ha communaux, 420 ha domaniaux...), la plupart des surfaces forestières font l'objet d'une application du régime forestier (en rouge ci-contre) et donc d'une gestion avec l'Office national des forêts. Cependant, de nombreuses surfaces sont hors régime forestier, en particulier sur le Forez avec des forêts peu denses ou peu productives issues d'anciennes zones ouvertes en altitude ou d'anciennes pâtures sur les versants.



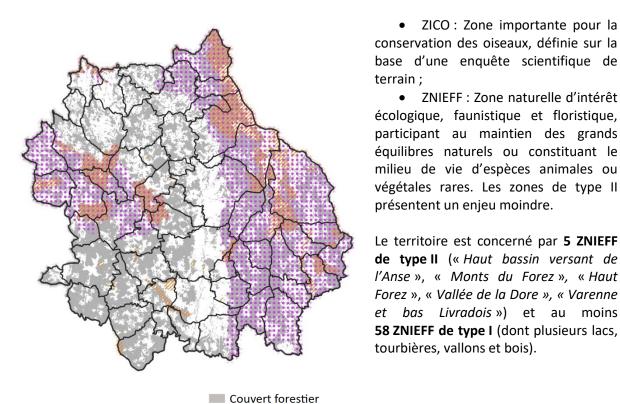
• ZICO: Zone importante pour la conservation des oiseaux, définie sur la

• ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales ou

## 5. Enjeux socio-environnementaux

#### **5.1 Zonages issus d'inventaires**

Ces sites ne font l'objet d'aucune protection réglementaire, mais ils sont un indicateur de la richesse écologique du territoire :



Le territoire est concerné par 5 ZNIEFF de type II (« Haut bassin versant de l'Anse », « Monts du Forez », « Haut Forez », « Vallée de la Dore », « Varenne

présentent un enjeu moindre.

et bas Livradois ») et au moins 58 ZNIEFF de type I (dont plusieurs lacs, tourbières, vallons et bois).

(CARMEN-INPN, 2016 IGN, 2013-2018)

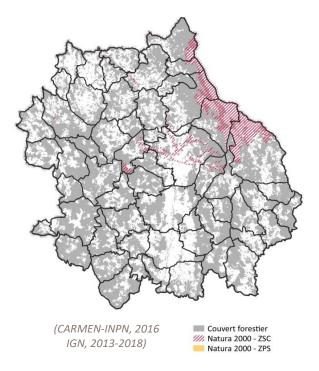
ZNIEFF de type I ZNIEFF de type II ZICO

#### 5.2. Zonages du réseau européen Natura 2000

ZPS: Zone de protection spéciale, zone de protection des oiseaux sauvages (directive européenne 79/409/CE du Conseil du 2 avril 1979, dite directive « oiseaux »).

ZSC: Zone spéciale de conservation, zone désignée par arrêtés ministériels en application de la directive « Habitats, faune, flore » (directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992).

- « Haute chaume du Forez »
- « Rivière à moules perlières d'Ance »
- « Monts du Forez »
- « Auzelles »
- « Vallées et piémonts du nord Forez »
- « Dore et affluents »
  - « Rivière à moules perlières »
- « Rivière à écrevisses à pattes blanches »
- « Tourbières du Haut Livradois »



# 5.3. Zonages réglementaires et UNESCO

Les sites classés qui apparaissent sur la carte cicontre sont :

- Ancien château de la Roue
- Haut Forez Central

#### Le site inscrit est :

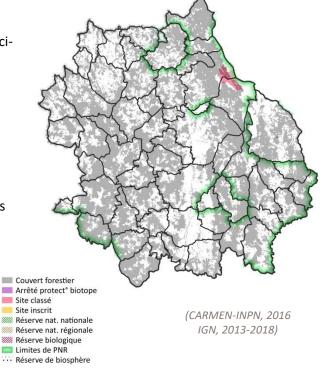
• Saillant d'orgues basaltiques

L'arrêté de protection de biotope concerne :

Tourbières de Pillières, Pater et Puygros

Il existe une Réserve naturelle régionale :

• Jasseries de Colleigne



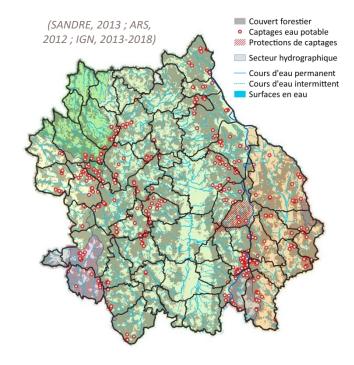
#### 5.4. Ressource en eau

Plusieurs captages sont présents sur le territoire, notamment au sein ou à proximité immédiate des massifs forestiers. Des périmètres de protection réglementaire sont dédiés à ces captages :

 Périmètre de protection immédiate : correspond au site de captage et est clôturé pour éviter toute intrusion, la détérioration des installations et le déversement de substances polluantes à proximité du lieu de prélèvement. Toute activité y est interdite a priori, hormis les opérations d'entretien.

- Périmètre de protection rapprochée: secteur plus vaste dont la limite est fixée en fonction de délai de transit des éléments polluants potentiels. Toute activité pouvant provoquer pollution ou modification des écoulements y est interdite ou soumise à des prescriptions.
- Périmètre de protection éloignée: facultatif, ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Certaines activités y sont réglementées.

Tous les secteurs hydrographiques sont rattachés au Bassin de la Loire, avec 3 soussecteurs liés à l'Allier (« de la l'Alagnon à l'Auzon », « de la Desges à la Senouire », « de la Senouire à l'Alagnon »), 2 liés à la Dore (« de la Faye à l'Allier », « de sa source à la Faye ») et



3 à la Loire (« de la Sumène au Lignon », « du barrage de Grangent au Gand », « du Lignon au barrage de Grangent »).

#### 5.5. Autres données environnementales

#### Espaces naturels sensibles / ENS

Les ENS ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public.

La communauté de communes d'Ambert Livradois Forez est concernée par 1 ENS :

• ENS de la Vallée du Fossat

#### Conservatoire des espaces naturels / CEN

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne est une association rassemblant autour d'un même objectif de préservation du patrimoine naturel. Selon les cas, le CEN intervient selon plusieurs modalités : acquisition foncière, convention, location... Les sites du CEN présents sur le territoire sont les suivants :

- Vallée du Fossat (200 ha de prairies, landes et d'hêtraies/sapinières sur la commune de Job)
- Tourbière de Barancuchet (27 ha de tourbière / marais, sur la commune de Saint-Anthème)
- Vallée des Reblats (17 ha de vallées encaissées, sur la commune de Valcivières)
- Tourbière de la Croix de Barras (17 ha de tourbière / marais, sur la commune de Valcivières)
- Jasserie des Chaumettes (3,5 ha de souterrains et bâtiments, sur la commune de Valcivières)
- Bois de Pegrol (22 ha de vallées encaissées, sur la commune de Valcivières)

# 6. La filière bois

## 6.1. Entreprises ayant leur siège sur le territoire

En se basant sur les codes NAF (nomenclature d'activité française), on pouvait recenser les entreprises suivantes sur le territoire, en 2017.

La NAF est une nomenclature des activités économiques productives essentiellement à des fins statistiques. L'INSEE attribue un code à chaque entreprise en lien avec son activité principale exercée. La liste ci-dessous n'est donc pas un inventaire exhaustif des entreprises de la filière forêtbois mais la liste des entreprises considérée par l'INSEE comme ayant une activité principale en lien avec la forêt et le bois.

Les entreprises liées à la transformation des bois sont généralement bien prise en compte. Celles de l'amont forestier (travaux sylvicoles, gestionnaires) et de la mise en œuvre du bois (charpente...) le sont moins.

Il faut aussi tenir compte des salariés des structures dont le siège est basé en dehors du territoire (ouvriers, techniciens...) mais résidant sur la communauté de communes.

#### **Amont forestier**

- 0210Z « Exploitation agricole » avec activité d'exploitation de forêts :
  - o Martine Lager, à Ambert.
  - o Roger Moilier, à Ambert.
  - Lucien Faidides, à La Chapelle Agnon

#### Aval forestier, transformation du bois

- 1610A « Sciage et rabotage du bois » :
  - o Jean Chanal, à Beurières,
  - Paul Chappel, à Echandelys,
  - Denis Combris, à Tours-sur-Meymont,
  - Etablissements Veyriere, à Arlanc,
  - EURL Veyriere Bois Energie, à Arlanc,
  - o SARL Usinage et Traitement du bois, à Arlanc,
  - Société de Granulés d'Arlanc, à Arlanc,
  - SARL Grenier Frères, à Dore-l'Eglise,
  - SARL Raz et Fils, à Dore-l'Eglise,
  - SAS Livrabois, à Arlanc et Dore-l'Eglise,
  - Gaby Moing, à Brousse,
  - André Pillat, à Saint-Bonnet-Le-Bourg,
  - SARL Compte Boithias et Fils, à Marsac en Livradois,
  - SARL ELP Bois, à Chaumont-le-Bourg,
  - o SARL Vialle Scierie, à Le Brugeron,
  - SAS Scierie Brigolle, à Baffie,
  - SARL Ducros, à Saint-Germain-l'Herm,
  - André Valdoire, à Valcivières.
- 1623Z « Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries » :
  - SARL Livradois Constructions, à Dore-l'Eglise.

- 3109B « Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement » :
  - o Jurgen Gunter Brusch, à Marsac en Livradois,
  - o Ludovic Hugon, à Dore-l'Eglise,
  - o SARL Tapisserie Décoration CLAIRET, à Ambert.

## 6.2. Chaufferie au bois / bois-énergie

Hors dispositifs de chauffage des particuliers, 28 chaufferies au bois sont répertoriées sur le territoire :

Commune de situation	Projet	Puissance (kW)	Type de combustible	Consommation (tonnes/an)	Mise en service
Ambert	Collectivité (piscine)	1 200	Connexes	1 140	1999
Ambert	Collectivité (complexe sportif et collège)	1 000	Connexes	400	2005
Ambert	Collectivité (réseau de chaleur)	1 000	Connexes et Granulés	1200	2012
Arlanc	Collectivité (salle polyvalente)	250	Connexes	70	2007
Arlanc	Collectivité (Maison de retraite)	250	Connexes	450	2011
Bertignat	Privé (logements)	20	Granulés	5	2012
Chaumont-le- Bourg	Privé (logements)	25	Granulés	10	2008
Cunlhat	Collectivité (salle de sport)	190	Plaquettes et Connexes	80	2009
Cunlhat	Collectivité (mairie)	35	Granulés	10	2013
Domaize	Collectivité (école)	50	Granulés	10	2009
Domaize	Privé (logements)	20	Granulés	10	2014
Dore-l'Eglise	Privé (logements)	40	Granulés	10	2013
Dore-l'Eglise	Collectivité (salle polyvalente)	50	Granulés	15	2013
Eglisolles	Collectivité (maison de l'enfance)	65	Granulés	15	2015
Fournols	Industrie (tertiaire)	25	Granulés	6	2012
Job	Collectivité (foyer personnes agées)	70	Granulés	20	2008
Le Brugeron	Collectivité (réseau de chaleur)	350	Plaquettes	300	2010
Marsac-en- Livradois	Industrie (tertiaire)	35	Granulés	5	2011
Marsac-en- Libradois	Collectivité (réseau de chaleur)	250	Connexes	170	2012

Commune de situation	Projet	Puissance (kW)	Type de combustible	Consommation (tonnes/an)	Mise en service	
Mayres	Collectivité (salle polyvalente)	50	Granulés	15	2012	
Saint-Amand- Roche-Savine	Privé (logements)	80	Plaquettes	30	2016	
Saint-Germais- l'Herm	Collectivité (réseau de chaleur)	1 500	Plaquettes et Connexes	1 000	2008	
Saint-Germain- l'Herm	Collectivité (réseau de chaleur)	500	Plaquettes et Granulés	400	2013	
Saint-Germain- l'Herm	Privé (logements)	80	Plaquettes	30	2016	
Saint-Gervais- sous-Meymont	Collectivité (Maison du Parc)	130	Plaquettes	60	2010	
Saint-Gervais- sous-Meymont	Collectivité et privé (salle polyvalente et logements)	30	Granulés	5	2016	
Viverols	Privé (logements)	55	Granulés	20	2010	
Viverols	Collectivité et privé (école et logements)		Granulés	25	2014	
	Totaux	7 460 kW		5 511 t/an		

<u>Tableau</u>: chaufferie au bois (Communes forestières, Aduhme, CD63, 2017)

En 2011, un Plan d'approvisionnement territorial (PAT) avait été réalisé à l'échelle du Parc Naturel Régional Livradois-Forez.

Il s'agit d'un outil de modélisation pour les toutes les forêts d'un territoire, permettant d'évaluer le ressource forestière disponible, les moyens et infrastructures nécessaires à se mobilisation, le potentiel de développement du bois-énergie et enfin les coûts de mobilisation du bois-énergie.

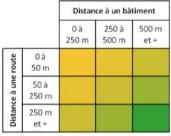
Sur l'ensemble du secteur couvert, la ressource maximale en bois dont les caractéristiques le destinent à l'énergie ou à la trituration (pâte à papier, panneaux de particules...) a été estimée à 520 000 m³/an. C'est-à-dire l'équivalent de 380 000 tonnes par an de plaquettes forestières à 30 % d'humidité. 257 000 tonnes/an étaient jugées exploitables dans des conditions (topographie, distances aux pistes de débardage et routes à grumier...) économiquement rentable. Des investissements en desserte peuvent augmenter cette ressource en rendant accessible de nouvelles parcelles. Le PAT soulignait donc l'existence d'une ressource locale largement à même de satisfaire la demande actuelle et à venir en bois-énergie.

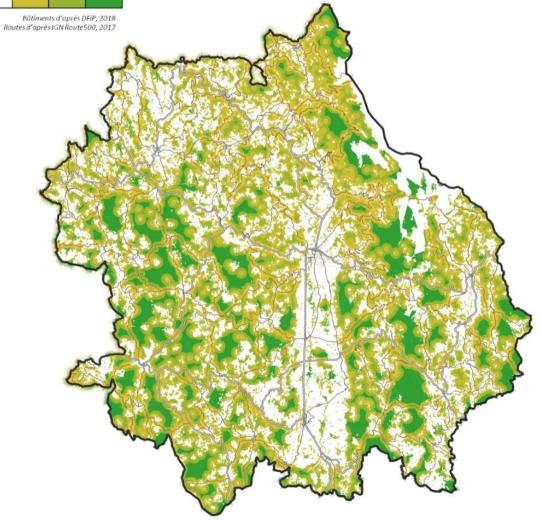
# 6.3. Proximité et accessibilité de la forêt

## Bâtiments

Routes:

- Liaison locale
- Liaison principale
- Type autoroutier







# Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme

Référents : Mélanie DECHERF / Guillaume DAVID Maison de la forêt et du Bois - Marmilhat

10 allée des Eaux et Forêts
63370 LEMDPES

04 73 83 64 67 - puydedome@communesforestieres.org

SIRET: 440 282 507 00019 - Association loi 1901 déclarée

